



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-117339>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-117339

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Musée du Louvre

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 18004623700012

**Ville :** Paris cedex 01

**Code postal :** 75058

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2637207&orgAcronyme=f5j>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Robin KOPP

**Adresse mail du contact :** Robin.kopp@louvre.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 140208464

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 15/11/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Critère 1 : Qualité et valeur technique de l'offre = 60% Sous-critère 1.1 : Mode opératoire des travaux et mise en oeuvre = 25% Sous-critère 1.2 : Moyens humains et techniques que l'entreprise s'engage à mettre en oeuvre pour la préparation de chantier et l'exécution des travaux = 15% Sous-critère 1.3 : Gestion des nuisances, organisation de chantier, compréhension des contraintes et modalités d'intervention sur le site du Louvre en site occupé = 10% Sous-critère 1.2 : Planning d'exécution : phasage des interventions en fonction des contraintes du chantier, de la prise en compte des interventions des autres lots et de la coordination avec ces derniers, mesures permettant le respect des délais d'exécution et optimisation le cas échéant, ... = 10% Critère 2 : Prix = 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES SALLES GOYA, PIAZETTA/MURILLO ET ROSA SITUEES AU SEIN DU MUSEE DU LOUVRE. LOTS N° 01 A 02

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45000000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché concerne les « TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES SALLES GOYA, PIAZETTA/MURILLO ET ROSA SITUEES AU SEIN DU MUSEE DU LOUVRE ». L'ensemble des travaux attendus, modalités d'exécution et contraintes de chantier sont détaillés dans le cahier des clauses techniques communes<sup>1</sup> (CCTC ou LOT 00 : CLAUSES COMMUNES À TOUS LES LOTS) commun à l'ensemble des lots et le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) propre à chaque lot. Les travaux concernent plus particulièrement : - La remise en état des sols, - La remise en teintes des murs et plafonds, 1 Aussi dénommé « LOT 00 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES COMMUNES TOUS CORPS D'ETATS » RC - REMISE EN ETAT DES SALLES GOYA, PIAZETTA/MURILLO ET ROSA - OCTOBRE 2024 - L'intégration des dispositifs nécessaires à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cette opération sera menée en concomitance avec : 1. L'opération dite du Pavillon des Sessions, pour laquelle un appel à candidature a été lancé, 2. Une opération de remise à niveau des installations de sûreté, d'un élévateur PMR et des sanitaires situés dans la zone de travaux. Les travaux de CFO/CFA et CVC/plomberie seront menés par les entreprises en charge des travaux de maintenance au sein de l'EP.M.L. La présente opération est décomposée selon les lots suivants : - Lot 01 - INSTALLATIONS DE CHANTIER - ECHAFAUDAGES - PEINTURE - Lot 02 - MENUISERIE

**Lieu principal d'exécution du marché :** Musée du Louvre

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 01 - INSTALLATIONS DE CHANTIER - ECHAFAUDAGES - PEINTURE

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45000000

**Lieu d'exécution du lot :** Musée du Louvre

- **Description du lot :** Lot 02 - MENUISERIE

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45000000

**Lieu d'exécution du lot :** Musée du Louvre

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Visite obligatoire les modalités sont décrites à l'article 8 du RC

**Autres informations complémentaires :** I. Procédure : le présent marché est passé selon la procédure adaptée ouverte en application des articles R2123-1 et L2123-1 du Code de la commande publique. II. Le présent marché sera réalisé en deux (02) lots (allotissement conformément aux articles L.2113-11 et R.2113-1 et suivants du Code de la commande publique), chaque lot faisant l'objet d'un marché propre, et réparti de la manière suivante : - LOT 1 : Installations de chantier - échafaudages - peinture - LOT 2 : Menuiserie Les travaux seront décomposés en 4 phases opérationnelles : - Phase I : Salles GOYA et PIAZETTA/MURILLO - Phase II : Salle PIAZETTA/MURILLO - Phase III : Circulation entre les salles PIAZETTA/MURILLO et ROSA - Phase IV : Salle ROSA III. Variantes/Prestations supplémentaires éventuelles : Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Le lot n°01 comporte les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) suivantes : - PSE n° 1 : Remise en teinte face interne des menuiseries sud de la salle Rosa, dans l'éventualité de la nécessité d'une reprise plus importante des vantaux principaux et des impostes en phase III - PSE n° 2 : Aménagement complémentaire spécifique de chantier au cas où une toile de grand format devrait être conservée au sein de la salle Piazzetta /Murillo Le lot n°02 comporte les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) suivantes : - PSE n° 1 : Révisions et remise en jeu des vantaux bas des menuiseries sud de la salle Rosa, dans l'éventualité de la nécessité d'une reprise plus importante des vantaux principaux en phase III Les prestations supplémentaires éventuelles (ou options « techniques ») doivent obligatoirement être prévues par les candidats dans leur offre (chiffrage obligatoire dans l'acte d'engagement et la DPGF) et seront éventuellement retenues par le pouvoir adjudicateur au moment de l'attribution du marché. L'article 13 de l'acte d'engagement précisera si la(les) PSE(s) est(sont) retenue(s) ou non par le pouvoir adjudicateur. IV. Précisions sur la durée et les délais d'exécution des prestations : Le marché prend effet à compter de sa date de notification, conformément aux articles R. 2182-4 et R. 2182-5 du Code de la commande publique. Il est conclu pour la durée nécessaire à l'exécution et à la réception complète des ouvrages jusqu'à la levée des réserves éventuelles, la fourniture et la mise au point des DOE, et la date d'achèvement des garanties contractuelles. Le délai global d'exécution du marché, qui comprend la période de préparation définie à l'article 14.1 du CCAP et le délai d'exécution des travaux défini à l'article 14.2 du CCAP, est fixé à 9,5 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation. Conformément à l'article 18.1.4 du CCAG/Travaux, dans le cas de travaux allotis, le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire est fixé par le représentant du pouvoir adjudicateur au sein du délai global d'exécution de l'ensemble des travaux allotis tous corps d'état confondus et en tenant compte d'un calendrier prévisionnel d'exécution précisant les périodes d'intervention relatives à chaque lot. Les délais intermédiaires des travaux découlent du calendrier prévisionnel d'exécution. Les travaux seront réalisés selon les délais précisés à l'article 14 du CCAP. Notification prévisionnelle des marchés : DECEMBRE 2024. V. Les candidats pourront retirer le dossier de consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'epml aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. VI. Négociation : En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'EPML se réserve la possibilité de ne pas mettre en oeuvre une phase de négociation. L'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. En cas de négociation, elle se tiendra avec les trois (3) meilleurs candidats<sup>5</sup> définis à la suite d'une première analyse des offres reçues suivant les critères de jugement, ou moins si le nombre d'offres classées est inférieur à quatre (4), dans les conditions présentées ci-après. La négociation peut porter sur l'ensemble des éléments techniques et financiers de l'offre des candidats admis à négocier. La négociation s'organise de la manière suivante : - échanges écrits (fax et /ou mail et /ou courrier électronique via la plateforme des achats de l'Etat) ; - et/ou réunions de négociation dans les locaux de l'EPML ou en visioconférence Microsoft TEAMS (accessible depuis un navigateur internet) au regard de la situation sanitaire, et

respectera l'égalité de traitement des candidats. Les candidats devront répondre aux négociations dans les conditions de forme et de délais qui seront précisés par le pouvoir adjudicateur. Toute évolution technique ou financière d'une offre intervenant en cours de négociation a une valeur contractuelle. A l'issue de la négociation, toute modification financière d'une offre sera formalisée dans un nouvel acte d'engagement. Les offres négociées font de nouveau l'objet d'un classement par ordre décroissant. Après analyse des offres suivant les critères de jugement, l'EPML établira un classement. Les offres seront classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée sera retenue et le marché sera attribué à son ou ses auteur(s) sous réserve que le candidat retenu remette dans les délais les documents visés à l'article 9 du présent RC. VII. Remarque importante : Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation. VIII. Visite : Les candidats sont invités à participer à une visite obligatoire dont les modalités sont définies à l'article 8 du Règlement de Consultation. IX. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Access-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accessetcoordonnees>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2024**